



## Commune de BALADOU

**Sentier du Mas del Pech** Durée : 2 heures - Distance : 7 km - Balisage Jaune

Le chemin, balisé en jaune sur toute sa longueur et complété par endroits de panneaux indicateurs, démarre à l'église de Baladou. Les numéros ci-après sont reportés sur la carte du parcours.

1 - Dos à l'église (*chapelle initiale de 1703 agrandie du clocher après 1870*), partir à gauche et dépasser l'école. Poursuivre tout droit sur la route de Cuzance (D33).

2 - Environ 200 m après l'école bifurquer à droite sur un chemin de terre démarrant juste après une maison dont le pignon se distingue par deux contreforts et la cheminée d'une maison disparue.

3 - Le chemin aboutit à une placette herbue aux abords d'une mare et où se croisent plusieurs autres chemins. Poursuivre sur le deuxième chemin à gauche, d'abord en descente et puis en légère montée.

4 - Après environ 1 km, le chemin débouche sur une route goudronnée qu'on emprunte vers la gauche.

5 - Au prochain embranchement prendre la route goudronnée vers la droite, en direction du Mas del Pech.

6 - Au bout de 500 m environ, à hauteur du panneau "Somival - Mas del Pech" prendre à gauche un chemin empierré en lisière de forêt, puis un sentier qui franchit deux portillons et croise le chemin bleu en direction du Bournissard (il est possible de rejoindre Baladou en repartant vers la gauche, emprunter l'itinéraire du chemin bleu à l'envers) avant d'arriver au bout de 1,7 km à la D33 (route de Cuzance).

7 - La traverser et poursuivre tout droit sous les arbres le sentier qui longe une clôture. Le champ sur la gauche du parcours porte le nom sinistre de «Combe de l'Homme Mort».

8 - Au bout du chemin on rejoint le virage d'une route goudronnée où apparaît en face la *croix du Juge* marquée d'une main, allusion au proche *manoir des Meynades* (250 m à droite). Avant le goudron, prendre immédiatement à gauche le sentier tracé d'abord entre pré et bois puis en sous-bois où on bifurque à gauche après 150 m.

9 - le sentier aboutit à une route goudronnée (route de Rignac) qu'on suit vers la gauche.

10 - On la quitte après 800 m pour un sentier enherbé sur la droite. Se laisser ensuite guider par le balisage pour rejoindre un bon chemin empierré.

11 - À l'intersection avec une route goudronnée (route du Tourtal) marquée par une croix de métal sur un socle maçonné, continuer le chemin empierré sur 800 m. On passe à côté d'un *effondrement naturel* entouré d'arbres et d'un grillage. Au niveau du piquet signalétique, rejoindre l'église par le chemin emprunté au départ (point 1).

--000000--

Version 01/2020